

Offre de mission bénévole

Type de mission :

Gestionnaire de la logistique alimentaire de la fédération de la Drome

Domaine d'action :

Pôle solidarité

Sous la responsabilité du pôle logistique alimentaire, le gestionnaire assure l'approvisionnement, le stockage et la distribution des denrées alimentaires à l'échelle du département. Il est le garant de la traçabilité, de la sécurité sanitaire et de l'équité de la distribution entre les différentes antennes et comités.

Description de la mission :

1. Gestion des Approvisionnements

- Gérer les stocks provenant du Soutien Européen à l'Aide Alimentaire et les achats nationaux/fédéraux.
- Organiser les collectes auprès des industriels et des grandes surfaces partenaires.
- Coordonner les collectes auprès du grand public (supermarchés, entreprises, ...).

2. Logistique et Stockage

- Superviser le rangement, l'inventaire tournant et la gestion des dates de péremption.
- Veiller au bon fonctionnement des chambres froides et du matériel de manutention.

3. Hygiène et Sécurité (HACCP)

- Contrôler les températures de réception et de stockage.
- Faire appliquer le Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).
- Sensibiliser les bénévoles drômois aux règles d'hygiène alimentaire.

4. Animation du Réseau et Social

- Allouer les stocks aux différents comités locaux en fonction du nombre de familles aidées.
- Veiller au respect de la dignité des personnes lors des distributions.
- Déplacements à prévoir avec véhicule du Secours populaire pour activités collectives.

Compétences et/ou formations requises :

- Adhésion aux valeurs de solidarité, neutralité et bienveillance
- Aisance en informatique
- Animer, rédiger
- Capacité d'organisation, d'analyse et d'anticipation
- Sens des priorités et du travail d'équipe
- Une expérience en logistique, gestion de stock ou préparation de commande serait un plus mais n'est pas obligatoire.
- Conduite d'engins (CACES est un plus).

Nombre de bénévole souhaité :

2

Lieu d'exécution :

Bourg lés Valence

Durée de la mission :

Mission Régulière

Fréquence d'intervention :

1 à 2 journées par semaine à déterminer